

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°021/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE**

Date de convocation 13/10/2024 **L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix-huit octobre à vingt heures.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage **Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, LASMARTRES Christophe, WELKE Delphine, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers
En exercice 11 **Absents excusés :** AUMONT Alexis, LAVEILLE Olivier, MORIN Olivier.
Présents 06
Votants 07 **Absents non excusés :** DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.
Dont Pouvoir 01 **Pouvoir :** LAVEILLE Olivier à WELKE Delphine.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Davy LEGRIX a été élu secrétaire.

Objet : Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité », et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal

Madame le maire présente au conseil municipal
L'initiative ERRE « Élu.e.s Ruraux Relais de l'Égalité », proposée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) :
Lors de son congrès national en septembre 2021, dédié à « La Femme, la République, la Commune », l'AMRF a lancé l'action ERRE, une démarche qui s'inscrit dans la lutte contre les violences conjugales initiée par le gouvernement en 2019.

Devant le fait alarmant que 54% des féminicides surviennent dans les zones rurales, l'AMRF vise à créer un réseau d'élus mobilisés pour lutter contre les violences intrafamiliales, tout en œuvrant pour l'égalité.

Une **formation gratuite spéciale « élus »** sera proposée à chaque élu(e) relais pour l'initier à l'accueil des personnes et savoir les orienter vers les services adaptés.

Ce **réseau regroupera** les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer les synergies locales (exemple : La Gendarmerie, le CIDFF, DDDFE, Accueil Service, Familles Rurales, association Solidarité Femmes, etc.).

Le rôle de l'écu, en proximité, sera celui de « **RELAIS** » : **repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.**

Pour ce faire, l'écu relais municipal :

- Bénéficie d'une formation inédite créée spécialement pour les élus qui facilitera leur mission. Si les relais souhaitent se former sur d'autres compétences en lien avec leur mission, l'AMRF peut les orienter vers nos structures partenaires qui offrent aussi des formations liées au sujet.

- Est identifié au sein de la commune : par livret d'accueil, panneau d'affichage, journal municipal, site de la commune par exemple.
- Est joignable facilement (par un courriel, une boîte postale ou une boîte aux lettres en mairie).
- Reçoit les personnes dans un lieu sécurisé garantissant la confidentialité.
- S'engage à respecter la confidentialité.
- Met tout en œuvre pour entrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime

Peut mettre en place des actions de sensibilisation auprès de divers publics – prévention auprès des jeunes par exemple.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de soutenir cette action et désigne **deux référents** comme « élus ruraux relais de l'Egalité » au sein du conseil municipal, dont les noms seront communiqués à la référente départementale (AMR de l'Eure).

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le

Le Maire

